



CTB RD CONGO

**AGENCE BELGE
DE DÉVELOPPEMENT**



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche, et de l'Élevage
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

RAPPORT ANNUEL

**APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RESTRUCTURATION
DES SERVICES CENTRAUX ET REGIONAUX DU MINISTERE DE
L'AGRICULTURE, DE LA PECHE ET DE L'ELEVAGE**

RD CONGO

RDC 07 089 11

NN 3004383

AVRIL 2008 – DÉCEMBRE 2010

INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION.

Pays : R.D. Congo

Secteur et sous –secteur CAD : Agriculture et Elevage

Institution nationale ou régionale chargée de l'exécution : Politique Agricole et Gouvernance
: Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage

Nbre d'experts en coopération internationale de la CTB : 1 (un)

Durée de la prestation (selon AS/CS) : 3 ans
effective : 28 mois

Date de démarrage de la prestation : Avril 2008
Selon AS/CS :
Effective :

Date de clôture de la prestation : Décembre 2010
Selon AS/CS :
Effective :

Modalités de gestion de la prestation : Régie

Budget total de la prestation : 2.500.000 euros

Période couverte par le rapport : Avril 2008- juillet 2010

	Annexes	Oui	Non
1.	Résumé des résultats		
2.	Etat des recettes et dépenses de l'année sous revue	X	
3.	Taux de déboursement de la prestation	X	
4.	Personnel de la prestation	X	
5.	Sous-traitance et appels d'offres	X	
6.	Equipements	X	
7.	Formations		x
8.	Bailleurs de fonds		x

PREMIÈRE PARTIE : APPRECIATION

Appréciez la pertinence et la performance de la prestation en utilisant les appréciations suivantes:

- 1. - Très satisfaisant
- 2. - Satisfaisant
- 3. - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
- 4. - Non satisfaisant
- X. - Sans objet

Inscrivez vos réponses dans la colonne correspondant à votre rôle dans l'exécution de la prestation :

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERTINENCE ¹ (cf. PRIMA, §70, p.19)		
1. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement?	1	1
2. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement? Indiquez votre score par rapport aux trois thèmes ci-dessous :		
a) Genre	1	2
b) Environnement	1	1
c) Economie sociale	1	1
3. Les objectifs de la prestation étaient-ils toujours pertinents ?	1	1
4. La prestation a-t-elle répondu aux besoins des groupes cibles?	1	1
5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'est elle appuyée sur les organes locaux d'exécution appropriés?	1	1

¹ Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERFORMANCE² (PRIMA, §71, pp.19-20)		
1. Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs ³ ? (efficacité)	1	1
2. Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité)	1	1
3. Les modalités de gestion de la prestation ont-elle été appropriées? (efficacité)	1	1
4. Les ressources de la prestation ont-elles été suffisantes sur le plan de (efficience) :		
a. Ressources financières?	1	2 (et durée)
b. Ressources humaines ?	1	2
c. Matériel et équipements ?	1	1
5. Les ressources de la prestation ont-elles été utilisées efficacement et optimisées pour obtenir les résultats attendus? (efficience)	1	1
6. La prestation a-t-elle été satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficience)	1	1
7. Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais)	1	1

² Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficience, respect des délais et qualité du personnel).

³ voir annexe 1 pour plus de détails

Indiquez votre appréciation globale de la prestation *en utilisant les appréciations suivantes*:

- 1** - Très satisfaisant
2 - Satisfaisant
3 - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
4 - Non satisfaisant
X - Sans objet

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Appréciation globale de la prestation	1	1

Le projet a été exécuté dans les délais et a atteint et dépassé des objectifs institutionnels prévus, contribuant à l'émergence d'un cadre normatif préparatoire à la relance agricole de la R.D.CONGO. La gestion par objectif a contribué au renforcement des capacités dans le secteur agricole, faisant de ce Ministère un modèle de Ministère Pilote en termes de réforme structurelle et de planification décentralisées en cours de réalisation dans le pays.

En plus, les organisations paysannes de base se sont appropriées de l'approche d'une dynamique communautaire dénommée « Conseil agricole rural de gestion (CARG en sigle) » prônant l'auto prise en charge de développement local dans l'ensemble du pays

Selon le rapport d'évaluation à mi ¾ parcours, le projet a obtenu des résultats très intéressants avec des moyens assez modestes. Rien que le résultat par CARG aurait justifié à lui seul le projet.

De même, la plate-forme de communication a permis d'atteindre des résultats exceptionnels.

Le rapport d'audit effectué en fin de projet, ne relève aucune anomalie majeure.

S'agissant d'un projet d'appui à la Gouvernance, qui plus est décentralisé, on aurait pu espérer à une durée de vie du projet plus longue que 2 ans et 4 mois. Donc, les moyens et le temps impartis constituent le facteur limitant majeur pour la durabilité et la pérennité des résultats.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Patrick MAKALA, Chef de Cellule de Réforme	Alain HUART, Assistant Technique

DEUXIÈME PARTIE : RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION.

1. **Objectif spécifique** : rendre le Ministère de l'Agriculture ; Pêche et Elevage opérationnel, efficace et efficient de manière à ce qu'il contribue à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté dans les milieux ruraux.

Résultats intermédiaires :

- réorganisation du MAPE : « les structures du MAPE sont réorganisées » : au terme du projet, il existe un cadre structurel et une nouvelle organisation décentralisée du MAPE validée par le Gouvernement congolais ;
- transfert des activités à privatiser : les ateliers de mise à niveau regroupant les organisations professionnelles et définissant le cadre de transfert ont eu lieu. L'impact à ce niveau est de relever que les projets nouvellement mis en œuvre dans le secteur agricole impliquent dans leurs programmes les structures de production agricole, préparant ainsi l'après-projet. Avec le CARG, il y a une prise de conscience en rapport avec l'esprit d'entrepreneuriat agricole ;
- structure de conseil agricole et de gestion mise en place: sur 144 territoires de la R.D.CONGO, cette structure a été implantée dans plus ou moins 129 territoires soit un record de 89,5 % ;
- réorganisation du MAPE au niveau provincial : deux provinces pilotes prévues (Bas-Congo et Maniema) ont des projets pilotes de la réforme consacrant la décentralisation participative ;
- reconversion du personnel : le projet a réalisé le bilan des compétences et actualisées la base des données en personnel préparant le MAPE à l'élaboration des dossiers de rajeunissement des cadres ;
- Plateforme de communication et d'information : mise en place et structurée pour couvrir en information agricole l'ensemble du pays.

2. **Dans quelle mesure l'objectif spécifique de la prestation a-t-il été atteint, en fonction des indicateurs retenus ?**

Bien que chaque domaine de résultat est en soi pertinent, la conception du projet n'était pas du tout réaliste par rapport aux moyens et à la durée très limitée du projet. Par manque de ciblage, la conception prévue dans le DTF risquait d'entamer le projet dans un trajet qui ne pouvait résulter que dans des résultats partiels et éparpillés et ainsi peu pertinents. Toutefois, lors de la mise en œuvre, l'équipe de projet s'est essentiellement concentrée sur le domaine de résultat 3 (CARG ou « Conseil Agricole et Rural de Gestion ») et sur les résultats 1 et 4 (réorganisation du MAPE au niveau central et provincial). L'évaluation estime que ceci a été un choix heureux.

Les résultats obtenus en matière des CARG à eux seuls justifient déjà une évaluation positive en matière de l'efficacité totale du projet. La synergie de la « réorganisation du MAPE », tant aux niveaux central que provincial, d'une part et la mise en place des CARG d'autre part s'avère être un facteur de succès fondamental. Ces deux pôles s'enrichissent et se renforcent mutuellement. De même, travailler à la fois au niveau central et provincial et renforcer une synergie et une coordination entre ces deux niveaux

s'avère une bonne formule. Pourtant il reste beaucoup de travail afin de concrétiser les concepts de « décentralisation » et de « services publics performants » au service du secteur agricole et rural au niveau de la province / des territoires et des secteurs (futurs entités territoriaux décentralisés).

Dans le cadre d'un vaste développement institutionnel, un bon niveau de durabilité ne peut jamais être atteint en deux ans. En outre, la situation de « post-conflit » et le caractère d'« Etat fragile » nécessitent un support soutenu pendant une plus longue durée.

Le concept et l'approche suivie pour la mise en place et le fonctionnement des CARG, le degré d'appropriation par les partenaires impliqués, le support documentaire, l'approche dynamique d'échange d'expériences et le développement de compétences en cours constituent déjà des gages de durabilité. Toutefois, à la fin du projet actuel (après extension proposée jusque fin août 2010), une poursuite significative du support sera nécessaire.

3. Dans quelle mesure les résultats intermédiaires de la prestation ont-ils été atteints, en fonction des indicateurs retenus ?

Compte tenu de la durée brève du projet, l'objet de ce point est débattu dans le point 2 ci-dessus.

4. Décrivez le système de suivi-évaluation qui a été mis en place lors de la mise en oeuvre de la prestation.

Le suivi évaluation s'est basé sur l'auto évaluation du travail effectif par la cellule de réforme implantée au cœur du Ministère (résultat 1) les rapports d'activités des Directions appuyées par le projet ont permis de suivre l'exécution du résultat 2.

L'équipe d'évaluation mi parcours a effectuée une mission de 3 semaines, un travail approfondi avec un processus hautement participatif. Ce rapport détaillé EMP est en soi un excellent suivi (suivi évaluation).

Ces 2 provinces pilotes (résultat 4) produisent un ensemble de rapports et activités qui démontrent leur fonctionnement opérationnel sans comparaison, avec la situation avant projet.

Le suivi évaluation des conseils agricoles de gestion résultat 3 s'est réalisé avec des réunions, mission de suivi et gestionnaires d'appréciation particulièrement dans les 2 provinces, au Bas-Congo et au Maniema.

Le rapport final des activités de la Plate-forme de communication donne toutes les indications sur les activités réalisées.

TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES.

1. Quels sont les problèmes et questions majeurs qui ont influencé l'exécution de la prestation et comment la prestation a-t-il tenté de les résoudre ?

- Moyens et durée limités par rapport aux objectifs du projet : à ce propos la coordination du projet a redimensionné les activités à mettre en œuvre et a priorisé les seules qui devaient permettre d'atteindre les résultats susmentionnés. Elle a fait appel à l'expertise nationale complémentaire par des contrats de prestation à court terme pour des activités spécifiques ;
- Cloisonnement des informations et résistance à la réforme par certains cadres du MAPE : le choix opéré était de travailler en province en amplifiant les réseaux de communication et d'information et au niveau national d'impliquer les structures et les cadres ouverts à la réforme ;
- Absence du cadre juridique et institutionnel cohérent : la coordination du projet a fait appel aux compétences nationales qui ont réalisé le code agricole actuellement approuvé par le Sénat. Elle a en outre impliqué la Fonction Publique et ses structures de réforme pour redynamiser les structures d'une nouvelle organisation du Ministère ;
- Absence du bailleur lors des SMCL (malgré invitations), manque d'appropriation du bailleur qui trouve sa conséquence ultime et prévisible dans le non renouvellement du projet en son orientation nationale
- Projet exécuté strictement ou régie et aucun pouvoir de signature de l'homologue pourtant Chef de cellule de réforme alors qu'il s'agit d'un projet d'appui en gouvernance
- Prime de l'homologue sans rapport à la hauteur des tâches, sans rapport à un barème donné ; solution annoncée dès la première SMCL et n'ayant trouvé aucune voie de résolution

2. Quelles sont les causes des écarts par rapport aux résultats attendus ?

- Durée trop courte du projet par rapport à certains objectifs comme c'est le cas de la « reconversion » dont la mise en œuvre devrait impliquer la Fonction Publique et les organisations professionnelles quasi inexistantes ;
- Lenteur dans la conception et dans l'adoption des textes légaux et réglementaires devant faciliter la mise en œuvre des réformes structurelles ;
- Absence d'appropriation et de manque de volonté politique dans le chef de l'Autorité politique en ce qui concerne la réforme administrative en général et celle du MAPE en particulier.

Le projet était surdimensionné avec des résultats attendus irréalisables. De ce fait, il a fallu choisir un certain nombre de priorités. L'évaluation a mis $\frac{3}{4}$ parcours du projet a estimé que ce choix a été heureux et a recommandé de recadrer le projet et de poursuivre les objectifs réalistes.

3. Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de la prestation? Faites une réponse détaillée sur les plans de l'impact et de la durabilité des résultats.

Le projet avait été identifié lors d'un diagnostic institutionnel élaboré par le Ministère (Cellule de réforme) avec l'appui de la FAO. Dans cette identification, il avait été largement tenu compte des insuffisances de l'administration centrale et décentralisée et ce besoin d'établir un partenariat avec les organisations paysannes. Ce partenariat s'est constitué sous la forme du Conseil Agricole Rural de Gestion. Le projet s'est donc attelé à mettre en place ces conseils au lieu de 10 structures initialement prévues dans le DTF, ce projet en a installé plus de 130 qui sont opérationnels à ce jour et fonctionnant en autofinancement en grand nombre de partenaires techniques, se sont appropriés ce processus et le soutiennent. Le processus CARG contribue désormais à une planification décentralisée par territoire et faisant la mise en place de nouveaux projets crédibles.

Les CARG ont besoin d'informations et le projet a fait un large effort en ce sens, avec 6 journaux du CARG, un site web, 24 colis radio (110), 4 films, des émissions télévisées. Cet appui en information doit se poursuivre et être intensifié notamment sur des informations prix et marchés.

Pour assurer sa pérennisation et son ancrage mixte « Ministère, Société Civile », la plate-forme de communication a évolué vers un partenariat public-privé.

On peut estimer que le processus CARG est pérenne et va se poursuivre bien au-delà de la phase du projet.

4. Selon vous, comment la prestation a-t-elle été perçue par les groupes cibles ?

La prestation et en particulier le résultat CARG a été remarquablement appropriée par l'Administration centrale et décentralisée, de même pour les organisations de la Société Civile soit dans les provinces et territoire de la RDC. Les CARG ont été installés dans près de 140 territoires et les membres de ces CARG que ce soient l'administrateur de territoire, inspecteurs de l'agriculture et autre représentant de l'Etat (1/3) ainsi que les représentants des organisations de la Société Civile et, organisations paysannes sont complètement appropriés le processus. Aujourd'hui, ce CARG est un outil de concertation et gouvernance dont les entités territoriales et provinciales ne voudraient plus s'en passer.

5. Quels ont été les résultats du suivi-évaluation ou du monitoring et des éventuels audits et contrôles? Comment les recommandations de ceux-ci ont-elles été prises en compte ?

L'étude et le rapport d'évaluation mi parcours ont été très appréciés et très bien pris en compte. L'EMP a validé les choix des activités et résultats qui avaient été choisis par l'équipe de gestion du projet. L'EMP a permis d'accentuer la pérennisation des objectifs réalisables. Les provinces pilotes ont bénéficié d'un appui humain, technique et financier consistant. Le projet a coïncidé avec la mise en place du processus portfolio en RDC et a donc bénéficié d'un suivi renforcé. Par ailleurs, un audit administratif et financier a été réalisé en fin de projet et il confirme la bonne tenue dans la gestion du projet. La SMCL du 27 mai 2010 a largement confirmé le fait que les recommandations ont bien été prises en compte.

6. Quelles recommandations faites-vous pour la consolidation et l'appropriation de l'après-projet (les politiques à suivre ou à mettre en oeuvre, les ressources nationales nécessaires, la responsabilisation des groupes cible, la manière d'appliquer les recommandations...)?

1. Poursuivre et consolider le processus de réforme au sein du Ministère
2. Poursuivre le travail dans le secteur de la privatisation et de la reconversion, deux résultats pour lesquels le projet n'était pas doté de moyens financiers consistants.
3. Maintenir un suivi dans les 2 provinces pilotes du projet (Bas Congo et Maniema)
4. Maintenir un suivi et un appui à la coordination des CARG (un coordonnateur dans chaque province ; un expert focal ou itinérant par province) basé au Ministère central
5. Appuyer les Conseils Consultatifs Provinciaux (coordonnateurs des CARG)
6. Maintenir le partenariat stratégique autour du CARG afin de consolider le processus

7. Conclusions

Le projet d'appui à la réforme du Ministère de l'Agriculture suscite un grand espoir, celui d'une gouvernance agricole décentralisée où, le décideur politique, l'administrateur, les organisations de la Société civile, les partenaires paysans bénéficiaires, se retrouvent au sein d'une même structure (le CARG) afin de planifier le développement de leur territoire selon les vraies priorités de la base.

Le plan du territoire coordonné par le CARG, des DSCRP provinciaux, jusqu'au Groupe thématique 15, constituent une chaîne cohérente de planification du développement et avec un haut degré d'auto prise en charge, ce qui est primordial pour un développement réellement durable du secteur et concernant l'essentiel de la population à l'intérieur du pays.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Patrick Makala	Alain Huart

TROISIEME PARTIE. ANNEXES.

Annexes
Annexe 1 Résumé des résultats
Annexe 2 Etat des recettes et dépenses
Annexe 3 Taux de déboursement de la prestation
Annexe 4 Personnel de la prestation
Annexe 5 Sous traitances
Annexe 6 Equipements

ANNEXE 1. Résumé des résultats et des activités (en fonction du cadre logique)

La plupart des indicateurs du DTF n'étant pas quantifiés mais plutôt descriptives, l'évaluation de l'état constaté doit plutôt avoir un caractère descriptif. Toutefois, afin de faciliter une vue rapide nous précédons cette évaluation descriptive par une indication telle que :

- +++ : réalisation très positive, en dépassement des attentes du DTF
- +/- : quelques (premières) réalisations positives mais également des carences / points d'attention significatives
- Oui (+) : l'indicateur descriptif a bel et bien été rencontré.
- Non (-) : l'indicateur descriptif n'a pas été rencontré.

<u>Objectif / Résultat</u>	<u>Indicateurs prévus dans le DTF</u>	<u>Etat constaté début octobre 2009</u>
<p>Objectif général : « Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des habitants de la RDC et à la réduction de la pauvreté, en adéquation avec les objectifs du DSCRP »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le niveau des compétences du niveau central permet d'assurer une planification claire, priorisée et un suivi du secteur agricole • Le montant de Fonds de financements extérieurs mobilisés pour l'agriculture en RDC • La qualité des services reçus par les agriculteurs et les opérateurs du 	<ul style="list-style-type: none"> • +/- : Les résultats obtenus ne constituent que des premiers petits pas pour atteindre le niveau prévu par cet indicateur (= résultat à plus long terme). Toutefois il faut mentionner que le niveau de compétences et de potentialités des personnes sélectionnées pour les fonctions prioritaires est adéquat. L'approche suivie est appropriée. • Remarque : Les 17 mois d'exécution du projet ne peuvent pas significativement influencer cet indicateur d'impact. • +/- : Des premiers impacts de

<u>Objectif / Résultat</u>	<u>Indicateurs prévus dans le DTF</u>	<u>Etat constaté début octobre 2009</u>
	secteur	<p>conscientisation en matière de qualité de services sont apparents. Mais tout reste à faire en ce qui concerne la formulation explicite et le suivi de standards de qualité pour les services à rendre par le MAPE.</p> <ul style="list-style-type: none"> • +++ : En matière de communication et d'information des services qualitatifs sont déjà rendus et constituent de bonnes pratiques.
<p>Objectif spécifique : « Appuyer la restructuration et le fonctionnement des institutions agricoles et soutenir la relance des activités du secteur »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les textes réglementaires sont publiés et la nouvelle organisation est effective • Le MAPE base son travail de coordination et de planification sur les priorités définies par les documents pertinents de politique agricole • Les CARG sont installés et fonctionnels • Les processus de travail sont effectifs • Les législations de base 	<ul style="list-style-type: none"> • + Le nouveau cadre organique du MAPE n'est toujours pas formellement approuvé. • + Une « Note de Politique Agricole et de Développement Rural » est préparé (+) mais pas encore approuvé (-) par les ministres concernés. La nouvelle direction DAPP n'a pas encore atteint sa masse critique nécessaire (-) pour que le MAPE réponde à cet indicateur. • +++ : Les CARG sont déjà installés dans 50% des territoires de la RDC, ce qui est un résultat très remarquable en 17 mois d'exécution du projet. • NON : La définition de nouveaux

<u>Objectif / Résultat</u>	<u>Indicateurs prévus dans le DTF</u>	<u>Etat constaté début octobre 2009</u>
	sont actualisées <ul style="list-style-type: none"> • Le transfert des activités à privatiser a débuté • Les activités à proposer au personnel excédentaire sont identifiées • Les associations de producteurs se développent 	processus de travail des nouvelles directions du MAPE n'a pas encore été vraiment abordée. <ul style="list-style-type: none"> • NON : idem • NON : idem • NON : idem • Remarque : Les 17 mois d'exécution du projet ne peuvent pas significativement influencer cet indicateur d'impact.

<u>Objectif / Résultat</u>	<u>Indicateurs prévus dans le DTF</u>	<u>Etat constaté début octobre 2009</u>
R1 : les structures du MAPE sont réorganisées	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation est conforme au nouvel organigramme • Le personnel prioritaire a été recruté, formé et est opérationnel • Les activités du MAPE se déroulent selon les processus établis • Le niveau des compétences des agents occupant les emplois prioritaires permet de redémarrer les prestations de base en ce qui concerne les fonctions régaliennes de l'Etat • La plate forme communication est opérationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • + Cadre organique approuvé mais nouvelles directions coexistent avec les anciennes • +/- : processus en cours ; premiers bons résultats pour 2 directions • NON : La définition de nouveaux processus de travail des nouvelles directions du MAPE n'a pas encore été vraiment abordée. • + /- : bonne première base, mais encore loin de la masse critique nécessaire pour répondre à cet indicateur • OUI
R.2 : la privatisation des activités concernées est préparée et le transfert d'un certain nombre d'activités est	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités sont identifiées • Les analyses sont complétées • Les cahiers des charges sont publiés • Des entités sont cédées au secteur privé et 	<ul style="list-style-type: none"> • + /- certaines activités sont identifiées • +/- secteur engrais et semences • NON, cela dépasse les moyens et la durée du projet • NON (idem)

<u>Objectif / Résultat</u>	<u>Indicateurs prévus dans le DTF</u>	<u>Etat constaté début octobre 2009</u>
réalisé	prestent les services convenus	
R.3 : les conseils agricoles et de gestion sont mis en place dans les provinces actuelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Les textes fixant le statut juridique des CARG sont publiés • Les CARG se réunissent régulièrement 	<ul style="list-style-type: none"> • NON : les textes ont été préparé mais doivent encore être approuvés formellement • +++ : les CARG de territoire ont été créés et sont opérationnels dans 73 territoires. Ce résultat dépasse de loin le résultat de mise en place de 11 Conseils Agricoles de Gestion provinciaux tels que prévu dans le DTF
R.4 : les structures du MAPE dans deux provinces pilotes sont réorganisées	<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel prioritaire a été recruté, formé et est opérationnel • Les activités des inspections provinciales se déroulent selon les processus établis • Les informations pertinentes sont transmises 	<ul style="list-style-type: none"> • OUI, mais il s'agit toujours d'une approche d'équipe pilote coexistant avec les structures existantes • NON : La définition de nouveaux processus de travail des nouveaux services provinciaux du MAPE n'a pas encore été vraiment abordée. • +/- : la communication entre les services centraux du MAPE et les services provinciaux a été considérablement améliorée et structurée ; le travail en matière de statistiques agricoles etc. doit néanmoins encore démarrer
R.5 : la reconversion du personnel est préparée	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités sont identifiées • Les analyses sont complétées 	<ul style="list-style-type: none"> • OUI • NON • NON

<u>Objectif / Résultat</u>	<u>Indicateurs prévus dans le DTF</u>	<u>Etat constaté début octobre 2009</u>
	• Manuels sont publiés	

ANNEXE 2: ETAT DES DEPENSES

Code Budget	Description des postes budgétaires	Code Tâche	Code Secteur	COUT TOTAL CONTRIBUTION BELGE	DEPENSES CUMULEES
VOLET A : Appuyer la restructuration et le fonctionnement des institutions agricoles					
Résultat 1 : Les structures du MAPE au niveau local sont réorganisées					
A/R1/A_01_01	Consolider la Cellule de réforme			244.000,00	252.906,98
A/R1/A_01_02	Appuyer les entités clés			452.000,00	479.655,92
A/R1/A_01_03	Appuyer la plate-forme			338.500,00	397.360,81
Sous-total Résultat 1-Volet A				1.034.500,00	1.129.923,71
Résultat 2 : La privatisation des activités concernées est préparée et le transfert					
A/R2/A_02_01	Identifier les activités à transférer			46.000,00	40.419,76
A/R2/A_02_02	Transférer un certain nombre d'activités identifiées			12.000,00	0,00
A/R2/A_02_03	Assistance au démarrage des activités transférées			9.000,00	1.161,76
A/R2/A_02_04	Evaluation			9.000,00	0,00
Sous-total Résultat 2-Volet A				76.000,00	41.581,52
Résultat 3 : Les conseils agricoles et de gestion sont mis en place					
A/R3/A_03_01	Définition des statuts juridiques			4.250,00	4.250,36
A/R3/A_03_02	Identification des participants aux CAG			38.800,00	39.727,10
A/R3/A_03_03	Etablissement des règles de fonctionnement			0,00	0,00
A/R3/A_03_04	Appui au fonctionnement des CAG			220.700,00	290.744,35
A/R3/A_03_05	Suivi et évaluation			104.500,00	48.550,04
Sous-total Résultat 3-Volet A				368.250,00	383.271,85
Résultat 4 : Les structures du MAPE dans 2 provinces sont organisées					
A/R4/A_04_01	Sélection des effectifs prioritaires			71.300,00	69.282,09
A/R4/A_04_02	Formation des effectifs			36.300,00	31.986,88
A/R4/A_04_03	Appui aux processus			200.200,00	157.916,46
A/R4/A_04_04	Réhabilitation des locaux et équipements			40.700,00	40.816,57
Sous-total Résultat 4-Volet A				348.500,00	300.002,00
Résultat 5 : La reconversion du personnel préparée					
A/R5/A_05_01	Identification des activités de reclassement			12.000,00	12.268,07
A/R5/A_05_02	Conception des dispositifs de reconversion			17.500,00	1.505,67
A/R5/A_05_03	Conception des manuels d'installation			20.800,00	791,08
A/R5/A_05_04	Mise en œuvre des projets pilotes de reconversion			30.800,00	25.762,63

A/R3/A_05_05	Etude de la création d'un fond de garantie			10.000,00	0,00
	Sous-total Résultat 5-Volet A			91.100,00	40.327,45
	Sous-total Volet A			1.918.350,00	1.895.106,53
VOLET Z : Moyens généraux					
Résultat 1 : Frais de personnel					
Z/R1/z_01_01	Assistant Technique			394.000,00	404.151,75
Z/R1/z_01_02	Staff administratif et logistique			78.100,00	71.501,92
Z/R1/z_01_03	Ressources financières et procurement			30.000,00	27.024,25
	Sous-total Résultat 1-Volet Z			502.100,00	502.677,92
Résultat 2 : Investissements					
Z/R2/z_02_01	Véhicule			23.000,00	22.760,98
Z/R2/z_02_02	Equipement informatique et de bureau			900,00	640,53
	Sous-total Résultat 2-Volet Z			23.900,00	23.401,51
Résultat 3 : Investissements					
Z/R3/z_03_01	Fonctionnement et entretien véhicule			32.500,00	39.624,01
Z/R3/z_03_02	Petit fonctionnement et fournitures de bureau			8.150,00	11.968,36
	Sous-total Résultat 3-Volet Z			40.650,00	51.592,37
Résultat 4 : Audit, Suivi et Evaluation					
Z/R4/z_04_01	Evaluation			10.000,00	23.664,45
Z/R4/z_04_02	Audit			5.000,00	0,00
Z/R4/z_04_03	Missions d'appui technique			0,00	0,00
	Sous-total Résultat 4-Volet Z			15.000,00	23.664,45
	Sous-total Volet Z			581.650,00	601.336,25
	GRAND TOTAL			2.500.000,00	2.496.442,78

ANNEXE 3 : Taux de déboursement de la prestation.

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
Contribution belge directe	2.500.000	2.496.442,78	100%	
Contribution Etat partenaire	Néant			
Contribution Fonds de contrepartie	Néant			
Autres	Néant			

ANNEXE 4 : Personnel de la prestation

Type de personnel (titre, nom et genre)	Durée de recrutement (date début et fin)	Commentaires (délais de recrutement, pertinence de la fonction ou du profil...)
1. Personnel national mis à disposition par le Pays Partenaire		
2. Personnel d'appui recruté localement Comptable Secrétaire/caissière Chauffeur	01/04/2008-31/08/2010 01/04/2008-30/06/2010 01/04/2008-31/08/2010	Délais de recrutement sur la durée du projet. Equipe organisant avec l'ATI l'administration et les finances au niveau projet.
3. Personnel d'encadrement recruté localement		
4. Personnel International (hors CTB)	Néant.	
5. Expert en Coopération Internationale (CTB)	Un ATI 01/05/2008 au 30/04/2010, prolongé au 31/08/2010.	

ANNEXE 5 : Sous-traitance et appels d'offres

RDC687

Mode de passation du marché	: PNSP
Date de l'appel d'offres	: 04/03/2009
Date de début du contrat de sous-traitance	: 03/07/2009
Nom du sous-contractant (ou firme)	: E-SUD
Objet du contrat	: Consultance en communication
Coût du contrat	: 22.500 eur
Durée du contrat	: 5 mois

RDC742

Mode de passation du marché	: PNSP
Date de l'appel d'offres	: 24/08/2009
Date de début du contrat de sous-traitance	: 09/10/2009
Nom du sous contractant (ou firme)	: QOL s.a.
Objet du contrat	: Réalisation 4 documentaires sur le secteur agricole en RDC
Coût du contrat	: 65.040 eur
Durée du contrat	:

RDC894

Mode de passation du marché	: PNSP
Date de l'appel d'offres	: 28/04/2010
Date de début du contrat de sous-traitance	: 12/05/2010
Nom du sous contractant (ou firme)	: AGB
Objet du contrat	: Impression publication journaux, magazines et manuels
Coût du contrat	: 44.050 eur
Durée du contrat	:

ANNEXE 6 : Liste des Equipements acquis par la prestation

GT	TranDate	Description	Montant	Currency	DocumentDate
1029	28/07/2008	Mono bloc Climatiseur	619,35	EUR	28/07/2008
1085	1/07/2008	Mobilier de bureau	1.433,70	EUR	1/07/2008
1435	1/10/2008	Stabilisateur	319,59	EUR	29/09/2008
1998	20/06/2008	Split	1.783,24	EUR	20/06/2008
2000	4/06/2008	Coffre fort	487,50	EUR	4/06/2008
2002	26/06/2008	Armoire pour bureau	258,00	EUR	26/06/2008
2024	8/01/2009	Mobilier de bureau	2.206,94	EUR	8/01/2009
2119	8/01/2009	Frigo pour bureau	430,00	USD	8/01/2009
2131	13/01/2009	Dictaphone	80,00	USD	13/01/2009
2138	14/01/2009	Stabilisateur pour bureau	110,00	USD	
2266	16/02/2009	Armoires métalliques	3.450,39	EUR	5/02/2009
2288	25/02/2009	Split de bureau	1.784,10	EUR	24/02/2009
2461	26/03/2009	Monobloc 24000Btu	610,09	EUR	26/03/2009
2629	10/04/2009	Table de bureau	1.834,80	EUR	8/04/2009
2646	22/04/2009	Appareils	902,86	EUR	6/04/2009
2728	3/04/2009	MEGAPASS	200,00	USD	2/04/2009
3101	22/05/2009	Onduleur	79,34	EUR	26/11/2008
3451	2/06/2009	Split pour bureau	484,30	EUR	29/05/2009
3476	1/07/2009	Facture New AMZA CONSTRUCT N°12	1.241,35	EUR	1/07/2009
3496	6/07/2009	Moto, SUZUKI	2.741,10	EUR	6/07/2009
3783	27/08/2009	Matériels Kindu	3.477,04	EUR	19/08/2009
4090	2/09/2009	Matériels pour Kindu/ Facture 062 Groupe Ruth	1.408,39	EUR	21/08/2009
4100	3/09/2009	Matériels pour Kindu facture ETS Lokela N°01960	2.838,66	EUR	25/08/2009
4144	15/09/2009	Climatiseur Mono bloc pour bureau	446,94	EUR	10/09/2009
4435	6/10/2009	Mono bloc climatiseur	444,15	EUR	5/10/2009
4481	22/10/2009	Armoire de bureau	252,36	EUR	22/10/2009
4843	30/10/2009	Chaises pour bureau	80,00	USD	11/09/2009
5200	24/12/2009	2 Appareils téléphoniques	100,00	USD	1/10/2009
5211	24/12/2009	Mobilier de bureau	100,00	USD	7/10/2009
5289	24/12/2009	Tablette pour bureau	47,00	USD	30/11/2009
5471	29/01/2010	Acompte pour mobiliers de bureau	1.471,00	USD	5/12/2009
5773	26/02/2010	Stabilisateur pour bureau	172,00	USD	29/01/2010
6070	31/03/2010	Casques pour motos	144,00	USD	5/02/2010
6082	31/03/2010	Moto TVS	1.350,00	USD	15/02/2010
6099	31/03/2010	Frigo	650,00	USD	24/02/2010
6196	21/04/2010	Armoire	335,82	EUR	15/04/2010
6197	21/04/2010	Relieuse	261,20	EUR	15/04/2010
6393	12/05/2010	Appareil Photo	125,00	USD	6/05/2010
6673	11/06/2010	Equipements pour bureau	658,34	EUR	7/06/2010
6743	28/06/2010	Appareil photo	245,91	EUR	31/05/2010
6744	28/06/2010	Photocopieuse	573,77	EUR	29/05/2010
6745	28/06/2010	Mobilier de bureau	495,90	EUR	29/05/2010
7417	31/08/2010	Mobiliers de bureau	736,43	EUR	9/08/2010